







« Ministère fort » : défendons nos conditions de travail et nos effectifs !

Exigeons le retrait de la réforme Sapin!

Nous alertons depuis des mois sur la dégradation des conditions de travail et de santé des agents dans le cadre de la mise en place du plan Sapin. Pas seulement pour les conséquences à venir, mais bien dès aujourd'hui : quelles tâches effectueront les agents demain ? Quel redécoupage ? Quels liens hiérarchiques ? Quel service rendu au public ? Avec quels effectifs ? Voire dans quelle administration ? Sous quel statut ? Le projet Sapin sent fort le plan social et les agents ne sont pas dupes.

Le ministère du Travail et la DGT portent une lourde responsabilité dans la destruction des collectifs de travail, au nom d'une idéologie du changement : il faut tout changer... parce qu'il faut tout changer ! Mais le ministère est bien incapable de justifier sa réforme. Ce qui se cache derrière, en réalité, c'est la remise en cause de l'indépendance de l'inspection du travail et la baisse de ses effectifs. C'est à terme l'externalisation de services (mesures emploi, renseignement...) et la suppression de leurs emplois.

Le rapport d'expertise réalisé par le cabinet Alternatives Ergonomiques à la demande du CHSCT-M illustre bien cela :

« *Le malaise lié à la réforme est profond. Il n'éteint en rien le malaise pré-existant* » le cabinet d'expertise parle d'une inquiétude largement partagée.

Pour les CT, Alternatives Ergonomiques évoque l'exercice de leurs métiers sans horizon. Partout, règne un sentiment de déqualification « la porte est ouverte à toutes les possibilités de conflit »

Le cabinet d'expertise liste un grand nombre de dangers pesant sur les RUC.

Alternatives Ergonomiques explique que la réforme est une décision politique prise dans la précipitation sans étude préalable sur les conséquences en matière d'organisation, d'avenir professionnel, de conditions de travail et surtout de santé au travail.

Le ministre Sapin a décidé de passer en force pour imposer sa réforme, malgré le rejet du Sénat. Il passe par un décret, maintient un calendrier extrêmement serré, plonge les agents dans l'incertitude et la précarité permanente : secrétaires, contrôleurs, inspecteurs... Le nouveau ministre du Travail, François Rebsamen, a annoncé qu'il poursuivrait le chemin tracé par Michel Sapin, même les points d'alertes préoccupants du cabinet d'expertise présentés lors du CHSCT-M du 29 avril ne font pas renoncer le ministre.

Le 14 mai, lors du CHSCT-M, le ministère présentera un plan de prévention des risques pour répondre aux constats d'Alternatives Ergonomiques face aux dangers posés par la mise en place de la réforme. Seule la mobilisation permettra de s'opposer aux dégradations de la santé que la réforme porte en germe.

La violence de la mise en place de la réforme percute les agents, leurs conditions de travail et donc leur santé. Nous devons collectivement reprendre la main, nous réunir et décider ensemble de la manière dont nous voulons travailler demain et poser les limites qu'on fixera à notre hiérarchie pour préserver notre santé.

Les organisations syndicales appellent les agents à se réunir dans chaque département au sein d'assemblées générales entre le 13 et le 16 mai pour discuter des conclusions du rapport d'expertise et décider de leurs revendications sur leurs conditions de travail.

Non à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation de l'inspection du travail Retrait du décret du 20 mars 2014.

Non aux suppressions de poste à l'inspection et dans les services emploi.

Non aux transferts de missions.

Non à l'abandon des services renseignement!